

Une œuvre murale pour célébrer les droits de l'enfant

20 novembre 2025

Jeunesse

« Ville amie des enfants » depuis 2005, Saint-Sébastien propose, à l'occasion de la Semaine internationale des Droits de l'Enfant de l'Unicef, un programme d'animations dont la création d'une œuvre murale, inaugurée en présence d'Unicef.

Le titre « Ville amie des enfants » est décerné par l'Unicef et met en valeur les engagements de la Ville en faveur du bien-être et de la prise en compte des plus jeunes. Ce titre renouvelé en 2021 marque l'ambition portée par la Ville en matière de Droits des enfants.

En novembre, à l'occasion de la semaine internationale des droits de l'enfant, les équipes d'animation mettent en place, dans les écoles et les accueils de loisirs, une multitude d'activités organisées pour et avec les jeunes Sébastienais-es autour de leurs droits et plus particulièrement celui d'**être entouré et aimé**.

Le programme 2025

Illumination de l'Hôtel de Ville :

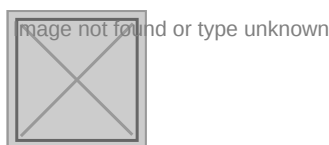
Pour marquer son engagement « Ville amie des enfants », la Ville illumine l'Hôtel de Ville en bleu durant toute la semaine des droits de l'enfant.

Mercredi 19 novembre, **journée de sensibilisation** avec Unicef dans tous les accueils de loisirs :

Au programme : décoration du centre, fresques en tissu, grand jeu, chorale, activités manuelles, sportives et culturelles, rencontre et échanges parents/enfants...

Des bénévoles d'Unicef étaient présents dans les différents accueils de loisirs pour animer des jeux dédiés aux droits des enfants et sensibiliser.

Le maire Thomas Boucher et les élus sont également venus pour inaugurer l'œuvre murale réalisée sur les façades des accueils de loisirs Aimée Verbe et Marcellin Verbe, en présence des animateurs, des enfants et des membres de l'Unicef.



L'ambition de la Municipalité pour les enfants et les jeunes

Les services Animation éducative et de la Jeunesse, Petite Enfance et Parentalité et Affaires scolaires orientent leurs actions d'accompagnement des publics pour favoriser la cohésion sociale et offrir un environnement favorable au bien-être de l'enfant et des familles.

Plusieurs axes ont été déterminés :

- Garantir l'accessibilité pour tous
- Participer à la construction, à l'éveil et au développement de l'individu, l'enfant devant être considéré comme un acteur de la vie de la cité
- Maintenir une offre de service innovante, originale et qualitative
- Réinterroger les fonctionnements afin d'optimiser les moyens

■